L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73, — NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 21 JANVIER 1883. — Entre les rues Bienville et Conti

FEUILLETON.

commencé le 31 déc.

LE MARIAGE DU LIEUTENANT.

PAR ADOLPHE ADERER.

V

Quatre garçons, la serviette sous le bras et la bouteille à la main, suffisaient à peine à remplir de Pomard ou de Chambertin les verres de messieurs les officiers.

La tunique à moitié déboutonnée, les convives mangeaient avec entrain et buvaient sec, sans s'inquiéter des bourgeois qui dînaient auprès d'eux. Mais lorsque Jeanne entra dans la salle, au bras de Roger, quelques uns des plus jeunes se retournèrent et l'un d'eux dit en français, assez haut pour être entendu:

—Jolie Française!......

Cette exclamation effaroucha Jeanne, qui se serra contre le bras du lieutenant. Celui-ci, à son tour, jeta sur l'Allemand un regard de colère et de mépris. Au reste, pour être brutale, l'admiration de l'étranger n'en était pas moins justifiée.

Jeanne était fort jolie. La fraîcheur de l'air avait animé ses traits et coloré ses joues. Ses grands yeux bruns brillaient d'un éclat plus vif, comme si une pensée invisible y eût allumé une flamme nouvelle. Elle n'avait mis ni chapeau, ni coiffure d'aucune sorte. Ses cheveux relevés de chaque côté de la tête découvraient son cou gracieux; son pas délibéré et ferme achevait de donner à toute sa personne une originalité qui commandait l'attention.

Le jeune officier qui avait exprimé si brusquement son opinion sur la beauté de Jeanne et que ses camarades appelaient Conrad, ne cessait de se retourner vers la table placée derrière lui, où dînaient les trois voyageurs. Son regard rencontrait chaque fois celui de Roger dont les gestes d'impatience trahissaient l'émotion croissante.

M. Mauger s'aperçut aussi du manège de l'étranger. Il haussa discrètement les épaules et dit à voix basse à Roger et à sa fille:

—Nous avons des voisins bien incommodes.

—Surtout, ajouta Roger.

—Oui, bâtons-nous et sortons.

Conrad cherchait, depuis le commencement du repas, le moyen de lier conversation avec les voyageurs. Son imagination, peu féconde, à ce qu'il semble, lui suggéra enfin un expédient: il prit des mains de l'un des garçons une bouteille de champagne Cliquot et se penchant vers la table, il l'offrit à M. Mauger en disant en bon français, quoique avec un léger accent:

—Je vois, messieurs et madame, que l'on ne vous a pas donné de champagne. Voulez-vous trinquer avec nous?

M. Mauger s'inclina sans répondre.

—Je vois.... vous êtes Français et nous Allemands....

—Nous ne sommes pas Français, dit M. Mauger, qui voulait, par ce petit mensonge, assurer son incognito. Nous sommes Belges, mais nous aimons beaucoup la France.

—Nous aussi, vous voyez; y a-t-il un Français qui boirait, comme je fais, cette coupe de champagne?....

Et il vida le verre d'un trait.

—Ah! vous êtes Belge! mademoiselle aussi, sans doute?

—Madame est ma femme, dit sèchement Roger.

—Je vous félicite, monsieur.

—Je n'ai que faire de vos félicitations, continua Roger.

—Oh! oh! le bon Belge!.... Il est en colère, dit un autre des convives.

—Pas si bon que vous croyez. J'ai été officier comme vous, et....

La table entière partit d'un grand éclat de rire.

—Officier belge! dit Conrad... officier belge.... et ceci est votre sabre? ajouta-t-il en montrant la canne de Roger. Sabre de bois!

—C'est l'arme qui convient à vos pareils! Insolent! Et Roger s'était levé dans une attitude menaçante.

—Oh! oh! oh! dirent les officiers en riant de plus belle.

—Ma petite dame, faites donc taire votre mari, dit Conrad en touchant légèrement l'épaule de Jeanne.

Jeanne tressaillit et poussa un cri.

—Ah! c'est trop fort, s'écria Roger. Et il frappa en plein visage l'impertinent. Puis il se croisa les bras, en regardant les officiers allemands qui s'étaient tous levés, rouges de fureur.

Jeanne toute tremblante, jeta ses deux bras autour du cou de Roger, comme pour le protéger contre ses ennemis.

Conrad la prit violemment par la taille et la rejeta en arrière. Un pistolet en main il ajusta Roger.

Jeanne tomba défaillante dans les bras de son père.

—Non, pas ici, dit Conrad. Cela ferait trop de bruit! Dehors! Tenez, monsieur l'officier belge, voici un autre pistolet, nous tirerons en même temps. Le major commandera. Venez, monsieur, venez.

—A vos ordres, monsieur.

Roger prit le pistolet et se dirigea vers la porte.

—Allons faire une veuve de plus, dit Conrad.

Dès que l'officier allemand et Roger eurent disparu, la salle à manger se vida en un instant. Il n'y resta plus que Jeanne et son père.

M. Mauger essayait de rappeler à elle sa fille évanouie. Il lui mouillait les tempes, lui frappait dans les mains, ouvrait les fenêtres. Sans être inquiet sur les suites de cet incident, il aurait bien voulu qu'elle reprît connaissance, pour voler au secours de son pauvre ami. Enfin Jeanne ouvrit à demi les yeux, et murmura doucement en regardant son père:

—Roger, Roger, où est-il?

—Tranquillise-toi, ma fille, sois calme, l'affaire va s'arranger.

—Quoi donc? Ils sont tous partis, où sont-ils?

—Tout près, tout près, calme-toi.

—Ah! je suis sûre qu'il se bat. Ils vont le tuer peut-être. Cours, mon père, cours.

—Mais toi?

—Moi, je suis remise, tu le vois, je suis calme. Va! cours! Il est seul; il peut avoir besoin de toi.

M. Mauger sortit, non sans jeter un dernier regard sur sa fille, qui le coude appuyé sur l'un des bras du fauteuil, et la tête dans la main, semblait souffrir cruellement. Elle aurait bien voulu courir elle-même; elle se sentait le courage d'affronter pour Roger, les railleries et les outrages. Mais de quel droit exposer au ridicule un officier français qui n'avait avec elle aucun engagement? Irait-elle le déshonorer en l'empêchant de se battre? Mais vouloir le dérober à ce duel, c'était le livrer sans défense aux coups des Allemands.

Quand son père eut quitté la salle, elle se leva vivement, se mit à la fenêtre et regarda la rue par où il venait de s'éloigner. Cette rue aboutissait à un pont en fer qui masquait la vue. A l'entrée du pont un fonctionnaire allemand montait la garde. La sentinelle faisait quatre pas en avant, quatre pas en arrière, jamais plus. Et toutes les fois que Jeanne regardait de ce côté, elle voyait le soldat exécutant le même manège avec une régularité automatique.

Tout à coup, elle entendit deux coups de feu qui se succédèrent rapidement. A ce bruit, il lui sembla qu'il se brisait quelque chose en elle-même. Elle porta la main à son cœur et retomba sans force dans le fauteuil. Incapable de se tenir debout, quelque effort qu'elle fît, elle se résigna à attendre encore, les yeux obstinément fixés sur le pont de fer.

Enfin, après quelques minutes d'anxiété, elle vit la sentinelle qui s'arrêtait dans son mouvement et dont l'attention paraissait attirée sur l'autre rive du fleuve par un spectacle intéressant. Jeanne comprit, aux battements de son cœur, que son sort allait se décider. Bientôt apparurent les pointes des casques. Puis elle vit son père qui donnait le bras à Roger. Derrière eux venait une civière portée par quatre soldats et escortée d'un groupe d'officiers. Jeanne respira. Son petit mari, celui qui avait pris sa défense, était sauvé!

Elle courut vers la porte, embrassa son père et tendit la main à Roger:

—Merci, lui dit-elle, merci! Si vous saviez combien j'ai souffert pendant cette demi-heure!

—Tout n'est pas fini, dit M. Mauger, Roger a blessé le lieutenant assez grièvement.

—Nous sommes Belges.

—Belges, Belges? Mais ils sont Bavarois, et nous pouvons nous attendre à tout de leur part.

Tous trois montèrent dans leurs chambres pour se dérober à la curiosité dont ils devenaient l'objet. Le bruit de la querelle et du duel s'était promptement répandu dans la ville, et c'était devant les fenêtres un attroupement de Français et d'Allemands, de soldats et de bourgeois, sans cesse renouvelé. A la nuit, le général de la division vint en personne à l'hôtel. Il se fit annoncer aux voyageurs et très courtoisement leur conseilla de partir sur le champ. Le duel avait été très loyal; le lieutenant Conrad avait tous les torts dans cette affaire; mais il était très aimé de ses camarades et le général craignait quelque nouvelle provocation. En quittant la ville le soir même, ils assureraient leur repos et lui épargneraient des embarras. M. Mauger remercia le général. Roger s'inclina, et lorsqu'il fut nuit noire, ils reprirent leur route vers le sud.

Lorsque Jeanne se fut roulée dans son plaid, et qu'elle s'appuya, pour dormir au fond de la voiture, son père lui dit:

—Dors bien, ma fille; demain, tu te réveilleras au milieu des pantalons rouges.

—Je les aime mieux que les pantalons bleus des Bavarois, répondit-elle; mais je ne puis m'empêcher de songer qu'après avoir échappé aux uns, vous allez être repris par les autres, mon petit mari.

VI

Ce fut avec une émotion bien vive, qu'aux environs de Dôle ils rencontrèrent les avant-postes de l'armée française; après tant de jours de souffrances, ils revoyaient enfin une terre vierge encore de l'invasion.

Roger fut reçu à bras ouverts par le général. Recueilli à Bouillon, chez un ami, il avait été l'hôte du receveur, non le prisonnier de la Belgique; aucun engagement d'honneur ne l'empêchait de reprendre les armes. Comme il n'avait pas d'autre ambition que celle de se battre, il ne demandait qu'à rentrer au service avec son grade. Il ne put refuser les épaulettes de capitaine.

Dès lors, le moment de la séparation était venu. Il restait à Dôle avec sa compagnie qui devait prendre part dans quelques jours à l'attaque de Dijon. M. Mauger et sa fille allaient continuer leur voyage dans le Midi.

.....

Avant de les quitter, Roger prit ses mesures pour rencontrer Jeanne seule, le matin, dans le salon de l'hôtel où ils étaient descendus. Pour la première fois, il se sentit embarrassé devant elle. Ce qu'il voulait lui dire le touchait trop pour s'accommoder du badinage qui les avait divertis pendant la route. Jeanne était debout auprès d'une table sur laquelle elle roulait son plaid et ses couvertures. Roger la regardait et se taisait. Enfin, il fit quelques pas pour se rapprocher et lui dit:

—Voulez-vous que je vous aide, mademoiselle?

—Merci, monsieur Roger; vous voyez, j'ai fini.

—Oui, vous avez fini, et vous allez partir.

—Il le faut bien.

—Penserez-vous encore à moi quand vous serez loin?

Jeanne leva les yeux comme pour voir s'il parlait sérieusement. Quand elle lut sur son visage la tristesse et l'inquiétude qu'il ne cherchait pas à dissimuler, elle lui répondit avec un ton de doux reproche:

—Comment pouvez-vous me faire cette question, Roger? Suis-je femme à oublier que vous avez risqué votre vie pour moi?

—La reconnaissance s'efface, même dans les cœurs les mieux placés. Et pour que la séparation n'amène pas l'oubli....

—Il suffit de comparer l'ami absent avec les liaisons nouvelles. Où trouverais-je un cœur plus loyal, plus dévoué que le vôtre? Vous ne me rendez pas justice, Roger. Il me semble que vous ne m'appréciez pas comme il faut.

—C'est parce que je vous apprécie que je crains de vous perdre.

—Mais nous nous reverrons. La guerre finira.

—Oui, mais comment finira-t-elle? Et si je suis tué?

Jeanne ne put réprimer la pénible impression que lui causait cette pensée, mais se remettant:

—Vous ne serez pas tué, dit-elle, vous avez payé votre dette. Vous qui croyez aux présages, vous devez croire aux talismans. Tenez, prenez cette bague. Quand vous serez sur le champ de bataille, vous vous direz, en la regardant, que je veille sur vous et que je vous attends.

Roger prit les deux mains de Jeanne et les couvrit de baisers. Jeanne se laissa faire avec la tranquillité de la femme chaste et franche qui, n'ayant jamais eu que de bonnes pensées, ne craint pas le mal qu'elle ignore.

—Savez vous, Jeanne, depuis quand je vous aime? C'est depuis nos premières promenades autour de Bouillon; mais je n'osais pas me l'avouer à moi-même. Le jour où vous êtes venue près de moi, dans l'auberge de Verdun, quand le régiment prussien passait, alors j'ai senti que je ne pourrais plus me séparer de vous.... Mais vous, Jeanne, m'aimez-vous un peu?

—Ne vous l'ai-je pas dit?... Le moment est trop grave pour des manèges de coquetterie qui ne sont pas dans mon caractère. Oui, je vous aime, Roger; mais il ne faut pas que notre intérêt nous fasse oublier nos devoirs. Le vôtre est de défendre la patrie; le mien est de vous y encourager.

—Oui, s'écria Roger en tombant aux genoux de Jeanne, je me batterai comme un lion pour vous mériter.

—Battez-vous comme un Français, cela suffira, et, en attendant, relevez-vous, car si mon père vous voyait à mes genoux...

—Il saurait que je vous aime....

—Croyez-vous donc que je ne m'en doute pas?

Les deux jeunes gens se retournèrent et demeurèrent un moment muets de surprise. La voix qu'ils venaient d'entendre était celle de M. Mauger.

.....

Une heure après, les deux fiancés se séparaient aux portes de Dôle. Roger suivit quelque temps des yeux la voiture qui emportait toutes ses espérances de bonheur; puis il revint prendre son service.

Plus d'une fois il chercha machinalement autour de lui celle dont la présence lui avait été si douce; mais il n'y avait plus sur la route que les soldats groupés autour des bivouacs. Il entendait sa voix dans le sifflement des balles; il voyait son visage à travers la fumée de la poudre.

Le talisman de Jeanne le protégeait vraiment, car il ne se ménagea pas. Il partagea tous les dangers de l'armée de l'Est. Il échappa aux suites terribles de la retraite en Suisse. Puis, vinrent la paix et le rapatriement. Roger demanda un congé et courut rejoindre sa fiancée.

Le mariage fut fixé au commencement de mai; c'est à Toulouse qu'on le célébra: Jeanne et son père n'avaient plus d'autre patrie, puisque Metz et la Lorraine restaient aux mains des ennemis. La noce fut simple et grave, comme il convenait à des exilés, portant le deuil de leur pays.

En acceptant d'être témoin du marié, le receveur avait mis comme condition que l'on viendrait passer l'été à Bouillon. Toute la famille reprit donc le chemin de la Belgique, mais dans des sentiments bien différents. Les deux époux se faisaient une joie de revoir les sites qu'ils avaient tant de fois parcourus ensemble, la maison qui avait été le berceau de leur amour. L'été s'écoula pour eux dans un enchantement continuel. Au terme de son congé, Roger donna sa démission pour se conformer au désir de sa femme.

La succession recueillie à Toulouse leur a permis d'arranger leur vie suivant leurs goûts. Ils se sont fixés à Paris, où M. Mauger a retrouvé plusieurs de ses amis de Lorraine. Mais pour se rapprocher de son ami le receveur, Roger a acheté un grand jardin à Villers-Cernay, sur le plateau de Montebello. Il s'y est fait bâtir une charmante maison de campagne où il vient tous les ans, avec sa femme, passer la belle saison dans une solitude qu'ils peuplent de leurs souvenirs et de leur mutuelle affection. On aperçoit des fenêtres du premier étage les peupliers de la Vire et les bois de La Chapelle.

Le receveur vient les voir tous les dimanches et ils lui rendent sa visite le jeudi.

Berthe a été marraine d'un petit cousin qu'elle aime beaucoup quoiqu'il lui cause de grands soucis, car il bat du tambour et fait l'exercice toute la journée.

Néanmoins, elle a décidé qu'il ne sera pas soldat, car il irait à la guerre, et s'il venait à recevoir une balle? Son père n'en est pas mort, mais tous les blessés ne trouvent pas une aussi bonne garde-malade.

FIN.

Modes.—Les magasins de modes de la rue du Canal, ceux de la rue de Chartres et de quelques autres quartiers privilégiés de la Nlle-Orléans, sollicitent à la fois le regard et la clientèle par les richesses qui y sont déployées. Mais il n'existe pas de monopole en fait de goût, et nous pourrions citer tels magasins de la partie inférieure de la ville où l'art charmant de la modiste se manifeste sous ses formes les plus attrayantes. Pour les chapeaux, entre autres, nous nommerons Mme A. B. Bock, 69 rue Ste-Anne: elle en a d'une rare élégance qu'elle importe ou qu'elle confectionne elle-même. Inutile d'ajouter que ses prix sont extrêmement modérés.

Collection complète des œuvres de Louis Jacolliot, le célèbre orientaliste, sur les origines du Christianisme et les religions de l'Inde; œuvres complètes de Camille Flammarion sur l'astronomie; œuvres complètes également de Jules Verne, le célèbre romancier qui a su populariser la science, en la mêlant au roman; collection complète de livres classiques anglais et français pour les élèves de nos écoles; enfin, fournitures de bureaux, modèles de dessin et assortiment rare de papiers de tenture de première qualité,—tels sont les articles que l'on trouve dans la librairie de M. H. Billard, 59 rue de Chartres, coin Bienville, ancienne librairie Hébert et Esconsse.

On sait d'ailleurs que c'est là que les amateurs se procurent les excellents journaux et les plus belles revues littéraires et scientifiques de France.

Chemiserie Parisienne.—Quand on veut une véritable chemise parisienne, c'est chez Guéblé, 137, rue du Canal (bâtisse Touro) qu'il faut aller. Tout ce qui sort de ses vastes ateliers de confection est irréprochable. C'est qu'on y observe les règles les plus minutieuses de l'art du coupeur. La chemise, quand vous la mettez, ne fait pas un pli, les manches ont la longueur voulue, les dimensions sont correctes: on comprend aisément que chacune des pièces qui forment cet ensemble harmonieux a été taillée par d'habiles ciseaux. Malgré cela, les prix de la maison, déjà très modérés viennent d'être réduits, comme on le verra par une annonce insérée aujourd'hui dans l'Abeille. Nous y appelons la très sérieuse attention de nos lecteurs qui ne sauraient faire d'étrennes plus utiles à leurs amis, qu'en leur envoyant une douzaine ou une demi-douzaine des chemises parisiennes de Guéblé.

Vêtements confectionnés, articles de toilette.—La réclame, de nos jours, est chose fréquente, écœurante même, tant et si bien, que rarement le lecteur s'y arrête. Mais cette indifférence du lecteur n'est pas sans motif, avouons-le car nous voyons souvent publier sous les titres les plus fallacieux, des avis que la plus pâle des pâleurs se refuserait à signer. Point cela ici. La maison dont il s'agit est trop importante, trop favorablement connue, maison Michel Lion, pour recourir à pareil expédient; dans le commerce comme dans la société: noblesse oblige; et si cette maison promet une vente exceptionnelle, ainsi qu'on en lira l'annonce plus loin, il faut que les marchandises soient en magasin, et telles qu'elles les représente. Nous voudrions énumérer ici quelques articles de cette vente bien qualifiée d'exceptionnelle et qui, nous laissons-nous dire, fait accourir la foule; mais à quoi bon, puisque dans l'avis plus haut mentionné, en regard des marchandises se trouvent leurs prix. Nous le disons, la maison Michel Lion occupe le premier rang parmi les plus importantes en son genre; et nous ne saurions trop engager ceux qui nous lisent à mettre à profit cette occasion de faire des achats à vils prix.

Maison H. Damiens—Qui ne connaît, parmi nous, la Maison H. Damiens, la plus populaire peut-être, de la Nouvelle-Orléans, et à la veille des fêtes de Noël et du Jour de l'An, est, depuis de longues années, le rendez vous forcé des grands parents et des petits enfants?

M. H. Damiens vient d'ouvrir sa grande exposition de jouets d'enfants et d'articles de fantaisie qui attire chez lui, tous les ans, à pareille époque, une clientèle aussi nombreuse que choisie.

Rien d'intéressant comme sa collection de sujets en biscuit, en terre cuite, comme ses articles de baccarat, ses majoliques, ses barbotines, ses garnitures de toilettes, ses garnitures de fantaisie surtout.

Il n'y a pas à la Nouvelle-Orléans de collection pareille à la sienne, de jouets, de vélocipèdes, de voitures de poupées, de boîtes de luxe soit pour gants ou mouchoirs.

Nous n'en finirions pas, s'il nous fallait énumérer la multitude d'étrennes et d'objets de fantaisie, charmante nouveauté qui va réjouir les plus délicats. On trouve chez M. Damiens un assortiment de bonbons fins et de chocolats à la crème et de fruits cristallisés arrivant directement des premières confiseries de Paris.

MM. Desforges, Montagnet & Cie—Ces messieurs viennent de transférer leur bureau de l'intersection des rues Gravier et Carondelet au No 34 de cette dernière rue, transfert tout à leur avantage, disons-le, car ils sont restés dans le quartier des affaires où ils sont si bien connus, et ont pris possession d'un local excellent, où tout est neuf, tout est gracieux, pimpant. Nous saisirons cette occasion qui s'offre de les recommander au patronage du public; ils s'en montreront dignes à tous égards. Mais, passant sous silence leurs titres à ce patronage, nous nous contenterons de dire qu'ils ont des chantiers dans toutes les parties de la ville, et qu'ils vendent leur charbon Pittsburg, au prix le plus réduit du marché, remplissant avec célérité toutes les commandes qui leur sont confiées, et livrant le charbon à domicile sans frais additionnels.

Habillements—C Lazard et Cie—Cette ancienne et excellente maison vient de recevoir entr'autres envois, un assortiment de costumes d'enfants, d'une coupe très gracieuse, à laquelle on a donné le nom de "Degrancement Suit." C'est le vêtement que portait toujours le petit prodige souvent applaudi à la Nouvelle-Orléans. Rien de mieux pour un enfant. La maison Lazard et Cie offre aussi et aux prix les plus modiques, un stock considérable de vêtements confectionnés, taillés à la dernière mode, se distinguant par la grâce de la coupe et la belle qualité des étoffes. On ne pourrait obtenir rien de mieux même sur commande. Du reste MM. Lazard et Cie confectionnent aussi chez eux, et à cet effet ils emploient des ouvriers de premier ordre. Grand choix de draps et casimirs. On trouvera là aussi des chapeaux et des casquettes du dernier genre.

LISTE DE NAVIRES
Partant pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship New York, Quick..........parti 17 jan
Steamship Hudson, Freeman..........parti 13 jan
Steamship Morgan City, Adams..........parti 13 jan
Steamship Dupuy de Lome, Philipot, dans le port 22 déc
Goelette Chas Morford, Burbridge, ...en chargement 19 déc

PHILADELPHIE.
Goelette Edw Johnson, McDonald, expédiée 2 janv

BOSTON.
Goelette Wm H Fredson, Phinney, partie 2 jan

ROCKPORT, ME
Goelette Ada A Kennedy, Pillsbury...en chargement 16 janv

LIVERPOOL
Steamship Dryburg Abbey, Hortov, parti 3 janv
Steamship Commander, Newton..........parti 29 déc
Steamship Governor, Valiant..........parti 8 jan
Steamship Statesman, Hughes..........parti 1 jan
Steamship Carmona, Halcrow..........parti 5 jan
Barque Leamington, Aspel..........partie 2 nov
Steamship Explorer, Black..........parti 1 déc
Steamship Emiliano, Urrutia..........parti 16 déc
Navire Tillie Snuillard, Hibbert..........parti 30 nov
Navire Sheiburn, Murphy..........parti 10 jan
Navire Walter D Wallett, Hatfield..........parti 29 déc
Navire John Watt, Sweetser, en chargement 20 déc
Barque Albuera, Gilmore..........partie 16 déc
Barque Orion, Stange..........partie 18 nov

BRISTOL.
Barque America, Hilton..........partie 3 janv

LONDRES.
Steamship Monarch, Thompson..........parti 15 jan
Steamship Whickham, Scott..........parti 12 janv

HULL.
Navire Riverside, Mitchel..........parti 30 nov

BLAYE.
Barque William, Harding..........parti 15 déc

SUNDERLAND.
Steamship Good Hope, Atkins..........parti 23 déc

HELSINGFOR
Navire Saturnus, Johansen..........parti 26 nov

GENES.
Barque Louisiana, Podesta..........partie 20 déc
Barque Constante, Muratoria..........parti 6 déc
Barque Nuevo Mundo, Mareeca..........partie 1 nov

HAVRE.
Steamship Paris, Artur..........parti 25 déc

MARSEILLE.
Barque Rosalia, Longobardo..........partie 9 déc

BORDEAUX.
Barque Leo, Anderson..........partie 26 déc
Navire William Journeay..........parti 11 déc

BARCELONE
Brick Marecca, Angelo..........partie 3 déc
Barque Jupiter, Hageman, Gilmore, parti 14 déc

BREME.
Navire Margaretha, Hilmer..........parti 8 jan

ANVERS
Navire John Murphy, Cosman..........parti 6 déc
Navire Nettie Murphy, ——..........parti 16 oct

SICILE.
Steamship Drachenfels, Tarce..........parti 15 déc

PALERME.
Barque Emma, ——, ...en chargement 16 déc
Steamship Palm Branch, R toon..........parti 21 déc

MESSINE.
Steamship Drachenfels, Tarce..........parti 29 déc

LISBONNE.
Barque Unione, Castillano..........partie 27 déc
Barque Lino, Ivancich..........partie 31 déc
Barque Ferreri, Russo..........partie 20 déc
Barque Vittoria M, Martino..........partie 23 déc
Brick Mariadna IV, Carvalho..........partie 23 déc

MALAGA.
Navire Caledonia, Pettes..........parti 29 déc

FIUME.
Barque Theresa, Hashafen..........partie 7 nov

RIO DE JANEIRO.
Navire Joaquin Serva, Roses..........parti 26 déc
Barque Med, Faick..........partie 25 déc
Barque Concordia, Smith..........partie 7 déc
Steamship Tycho, Brahe..........parti 13 jan
Barque Cheviot, ——, ...en chargement 16 déc
Barque Tabor, Benvenuto..........expédiée 5 déc
Barque Carmel, Gjeraldsen..........partie 23 nov

MATANZAS
Steamship Carolina, Ugalde..........parti 6 janv

HAVANE.
Barque Tarito, Arl on..........expédiée 29 déc
Barque Ettie Stewart, McLeod, dans le port

MINATITLAN.
Barque Victor, Ashbury..........partie 31 déc

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans, comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.
Ashbrooke Ang, 264 Taylor pour Brême 42 de dist, Forstall Clayton &co
Alma Ang, 1672 Boyers pour Brême 44 de dist, Forstall Clayton &co
Ang, 1213 Carpenter pour Liverpool 20 1er dist, A B French &co
Borinquen Esp, 804 Cirlea pour Liverpool 46 de dist, Murr Duckworth &co
City of Norfolk Am, 898 Frahm pour —— Alger, M La & T RR & SS Co
Celtic Monarch Ang, 1308 Wilson pour Brême rue Washington, Forstall Clayton &co
Dedona Ang, 966 Pearson pour le Continent Elevator, Engster &co
R B Ward Jr Am, 194 Piazatti pour Belize Hon 15 1er dist, S Oteri & Bro
Guanio Am, 996 Hill pour——Alger, M La & T RR & SS Co
Glenrath Ang, 1109 Taylor pour Liverpool Alger, A B French &co
Gracia Esp, 884 Alegria pour Liverpool 24 3e dist, L Ranger &co
Hankow Ang, 2332 Robertson pour Liverpool 36 1er dist, Forstall Clayton &co
Lone Star Am, 1301 Quick pour New York Alger, M La & T RR & SS Co
Marco Aurelio Aug, 411 Morgan pour —— Alger, E Pilsbury Sons
Mazoce Ang, 1635 Trinick pour Liverpool 46 de dist, A K Miller &co
Marcia Ang, 1060 Morrison pour le Continent Gouldsboro, Forstall Clayton &co
Regulus Ang, 914 Prout pour Brême 46 de dist A K Miller &co
S J Ozert Hond, 543 Piazatti pour Port Antonio 14 1er dist, S Oteri & Bro
Tamesi Am, 192 Cook pour Tampico Gretna, Woodward & Wight
Venusian Ang, 1091 Bannister pour Liverpool 20 1er dist, T & G Forwood
W G Hewes Am, 675 Brown pour —— Alger, M La & T RR & SS Co

NAVIRES
Arklow Ang, 1474 Curry pour la Russie 3e rue, Jos F Lowell &co
City of Boston Am 1063 Harper pour Cadix 9 3e dist, Lucas E Moore &co
Excelsior Ang, 1218 Joslyn pour Brême 1e rue, Hall & Vaughan
Gustave Adolf Rus, 1193 Dahlberg pour Reval 2e rue, Hall & Vaughan
King Cedric Ang, 1207 Whitney pour Liverpool de rue Hall & Vaughan
Lydia Scofield Am, 1301 Miller pour le Havre 3e rue, Lucas E Moore &co
Lizzie Moses Am, 1124 Sheer pour la Russie 20 1er dist, L Ranger &co
McDougall Ang, 1194 Davis pour Reval 3e rue, L Ranger &co
Melmerby Ang 1435 Gross pour Liverpool 20 1er dist, Hall & Vaughan
Theo Lord Am, 1268 Hall pour le Havre 31 1er dist, Lucas E Moore &co
Wm Tapscott Am, 1593 Ray pour Liverpool 35 1er dist, Lucas E Moore &co

BARQUES
Ariadne Nor, 493 Johansen pour —— Gretna, W H Whitney
Agostino C Aut, 339 Premuda pour —— 31 3e dist, S A Cosulich
Arabia Ang, 967 Robinson pour la Russie de rue DeWolf & Hammond
Aberdeen Am, 306 Cook pour Minatitlan 17 3e dist, Jos Kelly
Bellona Ang, 1123 Warren pour Reval 1re rue A K Miller &co
Blandina P Aut 770 Seich pour——38 3e dist, A K Miller &co
Chasseur Nor, 352 Johanneson pour Cienfuegos 11 1er dist, S A Cosulich
Cedar Croft Ang, 1099 Winchester pour Brême 8e rue, Hall & Vaughan
Eos Nor, 390 Andersen pour Trieste 38 3e dist, S A Cosulich
Ergo Aut, 569 Gladresich pour——35 3e dist, A K Miller &co
Havdyst Nor, 603 Andersen pour la Russie 28 3e dist, S A Cosulich
Hampton Court Ang, 956 Kruse pour—— Gretna, A K Miller &co
Jena Aut, 548 Lavancich pour Trieste 38 3e dist, A K Miller &co
Kragero Nor, 532 Halvoursen pour Brême 17 2e dist, Ruddendorff &co
Lincoln Aut, 793 Gerolimich pour le Havre 34 3e dist, S A Cosulich
Letizia Ital, 487 Cuoma pour Gênes 35 3e dist, A K Miller &co
Nimrod Aut, 620 Gerolimich pour Barcelone 30 3e dist, S A Cosulich
Persia Ang, 1705 Kennedy pour Liverpool 28 3e dist, Forstall Clayton &co
Roma Aut, 922 Gerolimich pour le Havre 29 3e dist, S A Cosulich
St Julien Ang, 1049 Frits pour le Havre 3e rue, Hall & Vaughan
Stella Simone Ital, 412 Testa pour le Continent Point, A K Miller &co
Vincenzo Pirretta Ital 669 Corraja pour Gênes 18 2e dist, A K Miller &co
Virgo Nor 534 Michelsen pour la Russie 38 3e dist, A K Miller &co

BRICKS.
R L T Ang 445 Thompson pour U Kingdom Gretna, A K Miller &co

GOELETTES.
Adele Thackera Am, —— Kinney pour—— Point, au capitaine
Jos P Macheca Am 114 Clark pour Kingston Ja 12 1er dist, J P Macheca &co
Lottie K Am, 74 Lohlof pour——8 3e dist, G W Rueff
M L Wood Am, 537 Spalding pour Providence 6e rue, Norton & Bell
Mattie W Atwood Am 620 Newcomb pour Boston 13 1er dist, Ross, Keen &co
Susan Scranton Am, 103 Schriever pour—— 6e dist, Ry Otis
Vernal Am, 142 Huntermann pour—— 13 1er dist, J P Macheca & Bro
Yosemite Am, 131 Russell pour——Alger, Woodward & Wight

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Teutonia de la Nlle Orléans.
Onzieme état de situation Annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant:

PRIMES REÇUES.
Durant l'année expirant le 31 décembre 1882.
Sur des risques d'incendie.......$217,454 11
Sur des risques de mere.......43,799 71
Sur des risques de rivières.......28,932 28
$286,186 10

Déduire—
Pertes d'incendies payées.......$74,334 09
Pertes sur mers payées.......8,716 86
Pertes sur rivières payées.......8,079 13
Réassurance.......31,357 60
Escompte.......26,183 67
Primes remboursées.......8,169 53
Frais d'agence.......1,758 13
Taxes, licenses et dépenses, moins l'intérêt.......8,144 54—176,743 55
Profits.......$109,442 55
Réserve pour des risques non terminés, au 31 décembre 1882.......63,278 60
Dix pour cent intérêt sur le capital actions et 5 pour cent sur les primes nettes de participation.......30,000 00
Fonds de réserve.......5,000 00
Réserve pour pertes non-ajustées.......11,163 95
$109,442 55

ACTIF.
Comptant en mains.......$57,083 88
Bons des Etats Unis.......94,200 00
Bons consolidés de ville (Creseman).......26,525 00
Autres actions et bons.......16,730 00
Prêts et hypothèques.......36,980 95
Prêts sur nantissement, primes, billets et billets à recevoir.......115,799 13
Primes en voie de recouvrement.......37,478 79
Immeuble, No 35 rue du Camp.......32,750 00
Meubles de bureau.......1,000 00

PASSIF.
Capital-actions.......$250,000 00
Fonds de réserve.......75,000 00
Réserve pour des primes non-expirées.......63,278 60
Intérêt et dividendes non payés.......1,102 20
Pertes non-ajustées.......11,163 95
Intérêt et dividende dûs en janvier 1883.......17,500 00
Obligations totales.......$418,044 75

Ce qui précède est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Assermenté et signé en la présence du notaire soussigné, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 12me jour de janvier, A. D. 1883.
ANDREW HERO jne, notaire.

Le Bureau de Direction, à une réunion tenue ce 11me jour de janvier 1883, après avoir gardé un fonds de réserve de $5000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital; et un dividende de cinq pour cent pour les actionnaires, en outre des 15 pour cent déjà alloués sur les primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1882.

DIRECTEURS.
H. Buddig, J. B. Camors, Jos Dreyfus, M. Frank, E. Frank, R. Fretscher, F. Fisher, H. R. Gogreve, S. Gumbel, A. J. Gomila, S. Hymans, Julius Keiffer, J. A. Keller, C. H. Miller, Philip Meyer, John Nelson, Frank Roder, J. E. Rengstorff, F. Rickert, L. P. Rouquette, Wm. B. Schmidt, H. Schulze, Louis Schwartz, X. Weisenbach.
16 jan—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD
(DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Southern Insurance Company of New Orleans.)

Bureau, 31 rue du Camp,
Entre Commune et Gravier.

CAPITAL - - - - $300,000

ERNEST MILTENBERGER..........Président
H. GALLY..........Vice-Président
SCOTT McGEHEE..........Secrétaire

DIRECTEURS:
Emile L. Carrière, Louis Bush,
J. J. Gidiere, G. P. Harrison,
B. F. Chambers, D. Fatjo,
Gilbert H. Green, H. R. Swoboda,
M. Schwabacher, J. A. Duffy,
J. A. Lafaye, J. H. Menge,
John T. Moore, jr, P. A. Villeré,
Adolph Meyer, Geo. H. Dunbar,
E. L. Forstall, F. G. Ernst,
Joseph David, I. Hernsheim,
D. A. S. Vaught, E. Beltran,
L. Lecompte, Henry Lehmann
Thos. J. Woodward.

L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie, savoir:

1° Elle assure contre l'incendie et les désastres de rivières et de mers aux taux les plus modiques courants et de tarif.

2° Le fonds-capital ne porte un intérêt que de six (6) pour cent par an qu'il peut facilement obtenir par des placements, n'exigeant pas ainsi, pour le payer, qu'il soit rien déduit des profits des affaires de la Compagnie—un grand avantage, attendu que la moitié desdits profits échoient aux assurés, ainsi qu'il en est donné l'explication plus bas.

3° En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale,

CINQUANTE (50) POUR CENT

de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS les assurés, sur le montant des primes effectivement payées.
30 nov—6mDJ

ASSURANCES

Seizième état de situation annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania de la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa Charte la compagnie publie l'état de situation suivant, pour l'année expirant le 31 décembre 1882:

Primes d'incendie..$102 290 19
Primes de mere.......5,994 21
Primes de rivières.......4,294 13
Total des primes en l'année 1882.......$112,878 52
Ajouter les primes non échues pour 1881.......32,915 00—$145,793 52
Intérêt et Réserves, moins les dépenses.......25,649 30
Total.......$175,442 82?

Pertes payées—
Sur les risques d'incendie.......$64,938 53
Sur les risques de mers.......192 38
Sur les risques de rivières.......2,863 12
$67,999 03
Escompte, primes remboursées et réassurances.......34,611 57
Taxe et souscription.......9,102 39—111,713 99
Profits.......$63,728 83
Réserve pour des primes non échues, $30,312 30
Réservé pour les pertes non ajustées.......8,100 00
Cinq pour cent, dividende payé en juillet 1882.......10,000 00
Cinq pour cent, dividende dû en janvier 1883.......10,000 00
Surplus.......5,416 53
$63,628 83

ACTIF.
Billets reçus pour des primes.......$857 15
Primes en voie de recouvrement.......19,119 75
Prêts sur demande sur des collatéraux et hypothèques.......68,050 00
Bons et Consolidés de Ville et des Etats Unis.......65,785 50
Effets immobiliers.......47,436 06
Actions de banques et autres.......33,796 00
Meubles de Bureau.......1,800 00
Comptant en banque et en mains.......17,224 35
Total.......$253,721 33

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signé en ma présence, à la Nouvelle Orléans, le 12ème jour de janvier 1883.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue ce 11 du courant, il a été résolu unanimement de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT au 31 décembre 1882, faisant DIX POUR CENT par an sur le Fonds-Capital; aussi, un dividende de CINQ POUR CENT sur les profits nets pour l'année 1882 en faveur des actionnaires, le tout payable sur demande.
H. ZUBERBIER, Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
16 janv—1m

Association d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Bureaux No 102 rue du Canal.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans ce 13 janvier 1883.

Conformément à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1882:

Primes sur les risques de feu.......434,949 90
Primes sur les risques de mer.......62,055 39
Primes sur les risques de rivière.......26,035 56
$513,040 85
A ajouter, primes non acquises de 1881, acquises en 1882.......148,660 00
Total des primes.......$661,700 85
A déduire—
Primes sur risques non expirées.......$140,426 00
Primes remboursées.......2,855 67 143,281 67
Primes nettes acquises.......$518,419 18
A ajouter—
Intérêts et profits et pertes.......35,299 40
$553,718 58

Pertes payées sur les risques—
De feu.......$235,883 77
De marine.......51,661 37
De rivière.......9,310 78
Pertes non ajustées.......17,500 00
$314,355 92
Réassurances.......78,443 33
Réfaction (rebate).......25,356 68
Commissions d'agences.......58,621 24
Dépenses d'agences.......8,074 19
Taxes et licences.......4,923 63
Dépenses de bureau.......27,614 99
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, Babcocks et corps de sauvetage.......5,113 71 522,503 69
Bénéfice net.......$31,214 89
En moins, dividendes d'intérêt pour le 1er semestre de 1882, déclaré au 30 juin 1882.......15,000 00
Balance des bénéfices.......$16,214 89

ACTIF.
$200,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0..$205,000 00
$50,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0.......60,000 00
Argent en caisse.......69,775 79
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi.......15,000 00
$349,775 79
Primes en voie de recouvrement.......41,876 56
Entre les mains d'agents, aux Etats-Unis et en Europe.......29,086 92
Propriétés foncières.......5,635 64
Prêts sur hypothèque.......74,892 82
Prêts sur nantissement.......1,000 00
Actions.......3,840 00
Valeur de la balance du dépôt, dans la New Orleans National Banking Association.......5,119 66 $511,227 42

PASSIF.
Capital payé en plein.......300,000 00
Fonds de réserve.......34,203 53
Dividendes non réclamés.......2,683 00
Pertes non réglées.......17,500 00
Primes sur risques non expirés.......140,426 00 $495,012 53
Surplus.......$16,214 89

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SÈRÉ, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 13 janvier 1883.
G. LeGARDEUR, Jr., Notaire.

A une assemblée spéciale de la direction tenue le 12 janvier 1883, il a été résolu de payer, à partir du 25 courant, un dividende d'intérêt de Cinq pour cent (5 0/0) pour le second semestre de 1882, faisant Dix pour cent pour l'année sur le capital de l'Association.
LÉON SÈRÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS:
HENRY ABRAHAM, A. D. LANAUX,
P. LANAUX, A. LAMBERT,
R. M. SCOTT, TH. BRIERRE,
J. P. ZATARAIN, THOMAS WILTZ,
HY. TREMOULET, DAN'L WENDLING
R. W. HUNTINGTON, G. LANAUX.
14janv—1m

ASSURANCES.

Trente-Quatrième Etat de Situation Annuel depuis la Fondation, Deuxième Etat de Situation Annuel depuis la Réorganisation —DE LA— Compagnie d'Assurances DU CROISSANT
Pour l'année expirant le 31 déc. 1882.

Primes d'incendies.......$471,584 90
Primes de mers.......39,326 97
Primes de rivières.......75,096 44
Total des primes.......$586,008 31
A déduire—
Réassurances.......$52,145 49
Primes remboursées.......58,942 67
Fonds de réserve pour des risques non échus.......60,000 00 — 171,089 16
$415,519 65
Ajouter l'intérêt et les loyers.......$30,562 27
Sauvetages.......2,811 21 — 33,373 66
$448,892 73
A déduire—
Pertes sur les incendies.......$160,145 04
Pertes sur les mers.......9,284 81
Pertes sur les rivières.......43,344 99
$212,774 84
Dépenses de bureau.......26,714 21
Profits et pertes.......4,028 00
Taxes et licences.......16,291 70
Dépenses: Babcocks, Corps de Sauvetage et Bureau des Réassureurs.......4,320 75
Frais légaux.......2,364 12
Frais d'agences.......15,062 96
Commissions et escomptes.......94,482 82 — $383,838 99
Balance.......$65,053 84
Intérêt payé sur le capital.......50,000 00

ACTIF.
$135,000 U. S. 4's à 119½.......$161,325 00
35,000 N. O. consol. 6's à 98.......34,300 00
15,000 Mississippi State 4's.......15,000 00
500 Christ Church 6's.......500 00
500 Washington Armory 8's.......500 00
100 actions du Vallette Dry Dock stock à 90.......3,200 00
47 actions New Harbor Protection stock à 50.......2,350 00
19 actions New Louisiana Jockey Club, action au pair.......1,900 00
86 actions New Orleans Pacific R. R. stock à 40.......3,440 00
Propriétés foncières de ville.......57,500 00
Propriétés foncières de campagne.......12,100 00
Jugements et Réclamations.......10,009 16
Prêts sur des bons et hypothèques.......61,715 07
Dû sur nantissement.......119,472 13
Dû sur des billets à recevoir.......3,991 57
Dû par des compagnies pour réassurances.......19,929 00
Primes en voie de collection.......43,509 69
Primes entre les mains d'agents.......28,675 34
Comptant en caisse.......120,404 48
$686,903 28

PASSIF.
Fonds capital.......$500,000 00
Réserve pour des risques non expirés.......60,000 00
Réserve pour des risques non ajustés.......20,083 26
Dividendes non payés janvier 1883, y compris.......16,860 00
$686,903 28

Ce qui précède est un exposé vrai et exact des affaires de la Compagnie.
W. R. LYMAN, Président.
CHAS E. RICE, Secrétaire.

Signé sous serment en ma présence, ce 15me jour de janvier A. D. 1883.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.
18 jan—1m

Vingt-Cinquième Tableau annuel de la Compagnie d'Assurance "HOPE," DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau, No 163 rue Gravier.

H. PEYCHAUD, Président.
JOS. H. MARKS Vice Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes dans l'année expirée le 31 décembre 1882, y compris le montant des primes non acquises de 1881.......$84,716 65
Montant au crédit du compte de Profits et Pertes.......$7,926 12
Montant en suspens.......2,317 52 — 10,243 64
$94,960 29
Sur les risques d'incendie.......$66,805 23
Sur les risques de marine.......4,496 16
Sur les risques de rivières.......13,415 27
$84,716 65
En moins—
Pertes sur les risques d'incendie.......$13,122 81
Pertes sur les risques de marine.......982 76
Pertes sur les risques de rivières.......2,699 06
$16,184 63
Licences de ville et d'Etat et taxes sur capital et propriétés foncières.......3,813 72
Réassurances.......4,912 78
Réfection.......10,553 19
Primes remboursées.......2,570 81
Bureau des Assureurs et dépenses générales, intérêt en moins.......6,301 65
$44,306 78
$50,653 51
Réserve pour risques non terminés au 31 décembre 1882.......$22,933 96
Réserve pour pertes non réglées.......12,022 81
Montant en suspens.......2 17 22
Dividende au taux de 10 0/0 par an à partir d'avril 1882.......12,378 22
$50,653 51

Actif de la Compagnie:
Prêts garantis par hypothèque.......$35,379 30
Prêts garantis par nantissement.......5,020 21
Effets à courte échéance.......2,782 46 — 43,181 97
Divers bons et actions.......4,196 86
Biens fonciers.......14,317 13
Primes en voie de perception.......11,991 47
Billets pour actions.......79,215 00
Montant déposé dans la banque Nationale de l'Union.......$34,822 34
Montant déposé dans la banque des Citoyens.......61,450 33
Montant déposé dans la banque du Canal.......1,407 26
En caisse.......170 15 — 147,851 08
$300,653 51

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
HY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 janvier 1883.
M. T. DUCROS, notaire. No 133 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 10 janvier 1883 il a été unanimement résolu qu'un dividende comptant au taux de 10 0/0 par an, à partir d'avril 1882, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1882, soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires, ou à leurs représentants.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
13 jan—1m

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS À LA NOUVELLE-ORLÉANS:
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:
Actif.......$4,407,809 24
Passif.......2,670,393 44
Surplus.......$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.
12nov—1an—v6

RAASSUNCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans
Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.

Primes sur les incendies.......$519,589 40
Primes maritimes.......126,501 62
Primes de rivières.......35,765 19—$681,856 21
Primes acquises en 1881.......87,983 10
Total des primes.......$769,839 31
A déduire—
Primes non acquises.......$261,117 02
Primes remboursées.......54,592 99
Réassurances.......39,691 88— 355,401 89
Primes nettes acquises.......$414,437 42
Ajouter, loyer et sauvetage.......45,036 18
$459,473 60
A déduire—
Pertes de feu.......$188,793 62
Pertes maritimes.......43,933 10
Pertes de rivières.......19,127 64
Total des pertes $251,859 36
Dépenses générales, commissions et réclamations, taxes, etc. 174,585 25— 426,384 61
Profits nets.......$33,088 99
Ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes.......$145,255 10
Moins dividende de juillet 1882.......25,000 00— 120,255 10
Surplus.......$153,344 09
A déduire—
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées.......46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882.......$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.
Argent dans les banques.......$90,164 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.......239,000 00
50 bons Levee Steam Cotton Press.......26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway.......1,720 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company.......10,000 00
50 bons du New Orleans Water Works.......27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad.......27,500 00
1 bon du Bataillon Washington Artillery.......500 00
13 actions du New Orleans City Railroad.......1,290 00
5 actions de la State National Bank.......595 00
25 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.......1,250 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company.......3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club.......750 00
Propriétés foncières en ville.......132,940 00
Billets, 1re hypothèque.......115,027 66
Prêts sur demande.......67,900 00
Billets garantis par nantissement.......[illegible]
Billets à recevoir en règlement de primes.......13,476 63
Primes en cours de collection.......62,761 87
Dû par agents et en cours de transmission.......10,645 27
Compte en suspens.......716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées.......17,601 14— $875,588 62

PASSIF.
Fonds capital.......$500,000 00
Réserve pour primes non acquises.......201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées.......46,410 26
Dividende non réclamé.......4,215 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company.......11,400 29
Dû à d'autres compagnies pour réassurances.......5,511 72
Excédant net comme ci-dessus.......106,933 83—$875,588 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.
JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
[Signé] CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—
JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO, JULES TUYÈS.
16 janv—

Banque Nationale d'Etat De la Nouvelle-Orléans.
Etat de situation semestriel Au 30 décembre 1882.

ACTIF.
Prêts et escomptes.......$1,127,544 49
Bons des Etats-Unis.......275,000 00
Autres bons et actions.......362,246 58
Effets immobiliers.......53,912 29
Autres valeurs—comptant.......1,018 10
Cinq pour cent fonds de rachat.......16,875 00
Prêts sur demande.......$576,253 32
Echange.......555,402 1
Espèces.......611,545 5
Chèques sur d'autres banques.......290,467 07—$2,033,668 12
$4,000,264 59

PASSIF.
Capital.......$425,000 00
Surplus.......250,000 00
Circulation.......337,500 00
Dividende non payé.......12,665 95
Profits indivis.......61,749 79
Dépôts de banques et de banquiers.......231,226 79
Dépôts individuels:
Bureau principal.......$1,658,418 87
Succursale.......1,023,701 13—$2,682,120 00
$4,000,264 59

SAM. H. KENNEDY, Président.
PIERRE LANAUX, Vice-Président.
T. R. ROACH, Caissier.
31 déc—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des POMPIERS de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 33 rue du Camp.

HUITIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'exposé suivant des affaires de l'année expirant le 31 décembre 1882:

Primes reçues pour des risques d'incendie.......$152,593 90
Primes reçues pour des risques de Rivières.......20,194 87
Primes reçues pour des risques de mers.......4,482 73
Total des Primes reçues.......$177,271 50
Moins—
Pertes sur les incendies.......$59,952 66
Pertes sur les rivières.......13,091 89
Pertes sur les mers.......293 70
Escomptes.......20,619 63
Réassurances.......11,549 66
Primes remboursées.......13,193 55
Licence et Taxes.......5,898 19
Dépenses, commissions, etc moins l'escompte et l'intérêt.......18,544 70 — 143,144 28
Profits nets.......$34,127 22

La Compagnie possède l'Actif suivant:
Actions au Fonds Capital.......$15,715 10
Argent en Banques et en caisse.......104,266 41
Prêts sur collatéraux et hypothèques.......183,681 24
Billets à recevoir.......13,800 15
Meubles et installation de Bureau.......4,253 10
Primes en voie de recouvrement.......35,963 59 — $357,679 59

Passif—
Fonds Capital.......$150,000 00
Réserve pour les polices non expirées Fonds de réserve et surplus.......174,622 30
Pertes non-ajustées.......9,370 50
Intérêt, Dividendes etc, non accusés et Dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit du fonds.......23,686 79
Billets.......$357,679 59

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.

Signé sous serment en ma présence, ce 17me jour de Janvier 1883.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1883.

A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été déclaré les dividendes suivants sur les profits nets de l'année expirant le 31 décembre 1882 à savoir:

Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel, et cinq pour cent (5 pour cent) intérêt dividende sur le capital payé, formant un total de quinze pour cent (15 pour cent) par an.

Cinq pour cent au Fonds de réserve, conformément à la section 2 Article VIII de la Charte.

Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) Dividende aux assureurs participants.
I. N. MARKS Président.
T. PRUDHOMME Vice Président.
R. H. BENNERS Secrétaire.

Bureau des Directeurs.
JACOB ALEXANDER, E. S. LEVY,
LEON BERTOLI, I. N. MARKS,
H. H. BIERHORST, WASH MARKS,
PETER BLAISE, A. A. MAGINNIS,
P. EGAN, T. PRUDHOMME,
JOHN FITZPATRICK, C. SPORL,
C. TAYLOR GAUCHE, A. H. SIEWERD,
CHAS. HEMARD, OTTO THOMAN,
ALF. H. ISAACSON, GEO. WATERS.
18 janv—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—
Risques de feu.......$361,970 24
Risques maritimes.......27,993 33
Risques de rivières.......16,567 02
Total des primes.......$406,530 59
Moins primes non acquises.......76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882.......$329,983 59
Pertes payées
Sur risques de feu.......$63,202 09
Sur risques maritimes.......7,711 06
Sur risques de rivières.......7,893 06
Taxes et dépenses, moins l'intérêt.......13,126 78
Réassurances et primes remboursées.......19,103 16 — $111,036 10
$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations.......19,436 76
Profit.......$101,510 76

Compagnie possède l'actif suivant:
Propriétés foncières.......$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47.......67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions.......66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement.......151,761 27
Billets à recevoir.......64,170 58
Primes en voie de collection.......32,652 07
Actions d'assurance.......1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.......10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press.......1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires.......4,335 00
Argent en caisse.......51,542 34
$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et [illegible] des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.

Compagnie d'Assurances u Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp'
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre les risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président.
CHAS. H. BOLSEN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Nalle,
A. H. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Delery, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, N. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Bachmann,
S. C. Genton, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm E. Lyman, C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
18—[illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1883—L'élection annuelle des directeurs de cette banque, aura lieu au local de la banque LUNDI, 5 février 1883, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
5 jan—1mD MeV

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane—Nlle-Orléans, 31 décembre 1882.—L'élection annuelle de trois directeurs par les actionnaires aura lieu dans le bureau de l'Association, No 66 rue Toulouse, LUNDI, 5 février 1883, de midi à 2 heures.
JOHN CALHOUN, Caissier.
31déc—31déc 21janv 4fév

Banque Nationale Mutuelle.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1883.

A l'élection qui a eu lieu à cette banque le 9 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante, à savoir:
LLOYD R. COLEMAN,
PAUL FOURCHY,
JOHN T. HARDIE,
P. MASPERO,
J. A. SHAKESPEAR,
B. W. TAYLOR,
J. C. VAN WICKLE,
J. B. WOODS,
I. L. LYONS.

Et à une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu ce jour, MM. JOHN T. HARDIE et P. MASPERO ont été unanimement ré-élus Président et Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
17 janv—7t

Bureau de la "Importers' Bonded Warehouse Co".—Nlle-Orléans, 15 janvier 1883.—Conformément à la charte, l'assemblée semi annuelle des actionnaires aura lieu aux bureaux de la compagnie, le LUNDI, 22 janvier 1883, à sept heures du soir.
E. M. COMAND, Secrétaire.
16 jan—au 22

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 30 décembre 1882.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 29 courant, un dividende de Quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
31déc—1m

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Département de la Banque.—Nlle-Orléans, 21 décembre 1882. AVIS.—Ainsi que l'exige la loi No 26 approuvée le 28 juin 1882, avis est par le présent donné qu'une réunion des actionnaires de cette Banque aura lieu, LUNDI, 22 janvier 1883 pour délibérer et se prononcer sur l'augmentation du capital de la dite banque, conformément à la proposition contenue dans la circulaire qui leur a été adressée le 12 du courant. Comme la loi déclare que la majorité en valeur des actionnaires actuels doive être représentée à la réunion, avant qu'aucune décision ne soit prise, ces derniers sont invités à s'y rendre ou à s'y faire représenter par procuration, au jour susdit, à midi, afin de voter sur l'augmentation projetée du capital.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
22 déc—1m

Proclamation —DU— ROI DU CARNAVAL!
PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut.

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,
LE SIXIEME JOUR DE FEVRIER ...

connu comme le grand jour de notre fête, ... REX, Roi du Carnaval, soit observé avec pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui ... veulent allégeance à notre maison fassent ... leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie ... nos bien aimés sujets et ceux qui visiteront ... capitale royale. A cette fin, nous ordonnons ... décrétons:

I. Toutes les lignes de transport dans ... domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale ... jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien-aimé dans tout l'Etat; que les récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et du commerce; que la fusion des intérêts et l'échange des sympathies entre notre Etat et les pays voisins s'opèrent au moyen des chemins de fer terminés et en cours d'achèvement. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Tout en rendant justice aux anciennes sociétés qui ont jusqu'à présent organisé de si brillants festivals et coopéré dans une si large mesure aux réjouissances publiques du Carnaval, nous croyons devoir féliciter nos nouveaux amis, les Chevaliers de Protée, pour le goût dont ils ont fait preuve à l'occasion de leur première sortie l'année dernière, et qui leur assigne une place distinguée parmi nos sociétés mystiques.

VII. En outre des CORTEGES DE JOUR ET DE NUIT, SPLENDIDES ET D'UNE MAGNIFICENCE SANS PAREILLE, destinés, comme de coutume, à célébrer notre CARNAVAL, nous sommes heureux d'apprendre que les corps militaires de Notre Royaume dont la loyauté nous est connue et qui devancent toujours nos désirs, ont organisé un GRAND CONCOURS ROYAL où ils déploieront leur habileté accoutumée. Le Tournoi auquel prendront part des corps militaires du dehors sera de tout point digne de notre illustre maison.

Dieu Protège le Roi.

Donné sous notre signature manuelle et sceau royal, dans notre Palais des Tours d'Or, en notre ville d'Atlantis, ce 25e jour d'octobre 1882, et la mil-onzième année de notre règne.

Par le Roi lui-même:

REX.

Contresigné: BATHURST, Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 22 novembre 1882.

Toutes communications officielles devront être adressées à
BATHURST,
Tiroir de la Poste 122, Nlle Orléans, Lne.
24nov—10f et 3f par sem jusq 6 fév

AVIS — DUCRO — DUCRO

La réputation ancienne de l'Elixir Alimentaire de

DUCRO

et son emploi de plus en plus répandu comme **Apéritif — Tonique Reconstituant** — ont conduit des individus peu scrupuleux à profiter de la ressemblance plus ou moins grande de leur nom avec celui de DUCRO pour lancer dans le commerce des imitations contre lesquelles il est indispensable de mettre en garde le public.

Exiger sur les étiquettes des flacons: 1° la mention des médailles: *Argent Paris 1875, Or Compiègne 1877*; 2° la marque de fabrique: *ses Phénix*; 3° l'ortographe exacte du nom.

DUCRO

VERITABLE PURGATIF LEROY En Liquide et en Pilules

Les Purgatifs LE ROY s'emploient avec succès dans le traitement des Affections aiguës et chroniques et surtout des maladies épidémiques, telles que: Peste, Fièvre jaune, Vomito negro, Choléra, Typhus, etc., dans lesquelles le sang s'altère si rapidement que les médications ordinaires sont, la plupart du temps, inefficaces.

Pour éviter les Contrefaçons, exiger sur les étiquettes la signature de Le Roy comme ci-contre: Le Roy

Pharmacie COTTIN, Gendre de LE ROY
51, Rue de Seine, Paris